



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

**CONVOCATION**

Date : 13/09/2023

Envoi le : 19/09/2023

Publication le : 19/09/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 29

Présents : 22

Absents : 07

Pouvoirs : 07

Votants : 29

**Etaient présents :**

*Adjoints :*

Mesdames Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,  
Christine MÉNORET,  
Messieurs Alain SELLIER, Éric VERHILLE, Gilles FERRAND.

*Conseillers municipaux :*

Mesdames Danielle PLOQUIN, Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Hélène ODENT, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX,  
Messieurs Daniel PERRICHOT, Pascal ARRAGAIN, Xavier BINET,  
Antoine MAQUIN, Pascal NOYAU, Yoann LAFAUX, Mikaël TOST,  
François BOUGAULT.

**Absents excusés :**

Mesdames Renata MOREIRA ROCHA, Florence MÉTIVIER,  
Messieurs Michel HIRTZ, Jean-Marc CHATEAU, Olivier DOUSSET, Éric GUILMET, Erick MORCHOISNE.

**Absents :**

Mesdames /

Messieurs /

**Excusés, avaient donné pouvoir :**

Monsieur Michel HIRTZ avait donné pouvoir à Madame Danièle HOUDU.

Monsieur Jean-Marc CHATEAU avait donné pouvoir à Madame Christine MÉNORET.

Monsieur Olivier DOUSSET avait donné pouvoir à Monsieur Alain SELLIER.

Madame Renata MOREIRA ROCHA avait donné pouvoir à Madame Odile RITOURET.

Madame Florence MÉTIVIER avait donné pouvoir à Monsieur Mikaël TOST.

Monsieur Éric GUILMET avait donné pouvoir à Monsieur Daniel PERRICHOT.

Monsieur Erick MORCHOISNE avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

**Secrétaire de séance :**

Madame Danièle HOUDU.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 037-213701394-20230926-DEL\_26092023\_05-DE



**DEL N° 26-09-2023/05 DEMANDE D'ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS « FONDS VERT » TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil Métropolitain a approuvé la création d'un fonds de concours dénommé « Fonds vert Tours Métropole Val de Loire » pour soutenir les projets d'investissement des communes membres de la Métropole en termes de performance environnementale, d'adaptation du territoire au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

D'un montant global de 5 000 000 €, ce fonds est réparti entre les communes au prorata de la population INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec des montants arrondis à l'euro.

C'est ainsi que pour notre commune une enveloppe maximum de 86 186€ est allouée.

L'objet de la délibération de ce jour est de solliciter ce fonds de concours dans le cadre :

- 1° du remplacement des menuiseries extérieures de bâtiments communaux (Hôtel de Ville rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage et local ACL). Coût estimatif de la dépense 154 296.13€ HT.

- 2° du remplacement de l'ensemble des éclairages extérieurs de la gendarmerie par des candélabres avec foyer d'éclairage LED asymétrique. Coût estimatif de la dépense : 25 594€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**APPROUVE :**

➤ Le projet de remplacement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage) et du local de l'Association Culturelle Luynoise (ACL), propriété de la commune.

➤ Le projet de remplacement de l'ensemble des éclairages de la gendarmerie.

**APPROUVE les plans de financement tels exposés ci-dessous :**

➤ **Pour le projet de menuiseries extérieures :**

DÉPENSES HT		RECETTES	
<b>HOTEL DE VILLE :</b>		<b>FONDS VERT</b>	<b>77 147.50 €</b>
1 <sup>er</sup> étage	53 837.00 €	<b>TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE</b>	
Rez-de-chaussée	61 222.00 €	<b>(50%)</b>	
<b>LOCAL ACL</b>	<b>39 236.00 €</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>77 147.50 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>154 295.00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>154 295.00 €</b>

➤ **Pour le projet de remplacement de l'ensemble des éclairages extérieurs de la gendarmerie :**

DÉPENSES HT		RECETTES	
<b>DEVIS INEO</b>	<b>25 594 €</b>	<b>FONDS VERT</b>	<b>9 038.50 €</b>
<b>REPLACEMENT ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR</b>		<b>TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE</b>	
<b>GENDARMERIE</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>16 555.50 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>25 594 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>25 594 €</b>

**SOLLICITE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE dans le cadre de la mise en place du « Fonds Vert » en vue de l'attribution d'une aide d'un montant de 86 186€ pour les deux projets susvisés.**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Danièle HOUDU  
Adjointe au Maire.

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le 03 OCT. 2023

Et sa publication le site internet de la commune le 03 OCT. 2023

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 037-213701394-20230926-DEL\_26092023\_05-DE



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 037-213701394-20230926-DEL\_26092023\_05-DE

